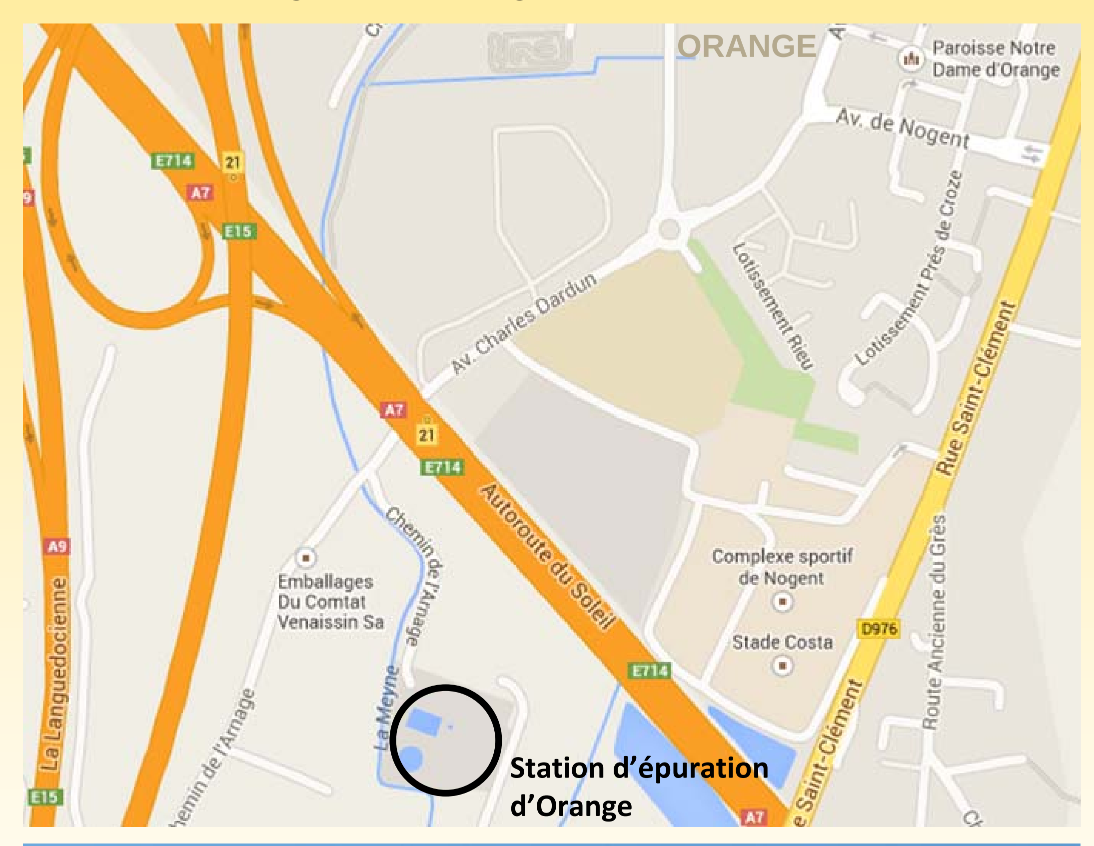
ADRESSE

Station d'épuration d'Orange
Chemin de l'Arnage 84100 Orange




L'usine « Terres de Provence »

Fourniture gratuite de COMPOST

issu des boues de la station d'épuration d'Orange

Mise à disposition de COMPOST

UNE DÉMARCHE INNOVANTE

Dans le cadre de leur engagement en faveur du développement durable, la Ville d'Orange et SDEI innovent en proposant aux Orangeois du compost issu des boues de la station d'épuration d'Orange.

LE COMPOSTAGE, UN PROCÉDÉ ÉCOLOGIQUE

Le traitement des boues de station d'épuration est l'aboutissement de la filière de traitement des eaux usées. Le choix du compostage, technique de valorisation biologique des déchets, s'inscrit dans une démarche de développement durable. C'est également la solution favorisée pour le recyclage des boues d'épuration dans les plans départementaux d'élimination des déchets.

L'usine de compostage « Terres de Provence » à Mondragon utilise un procédé biologique de conversion et de valorisation des boues en un produit stabilisé et hygiénisé semblable à un terreau : le compost normalisé. Elle permet le traitement des boues de 100 stations d'épuration de l'Ardèche, de la Drôme et du Vaucluse. Elle innove principalement par son système respectant la traçabilité et la qualité en termes d'odeur, de bruit et de rejets aqueux.

UN COMPOST ALLIANT HUMUS ET ÉLÉMENTS FERTILISANTS

Le compost "Terres de Provence" est un amendement organique de classe A selon la norme 44 095 contenant des matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux.

L'humus permet une libération progressive et efficace des éléments minéraux pour une alimentation optimale.

Le compost permet d'apporter des éléments fertilisants disponibles (azote et phosphore), d'entretenir le taux de matière organique du sol et de stimuler la vie microbienne du sol.

CHIFFRES CLÉS

1 kg
de boues d'épuration, c'est ce que produit chaque foyer en moyenne par jour.

2 500 tonnes
par an de boues brutes produites à la station d'épuration d'Orange.

875 tonnes
par an de compost produit à partir du traitement des boues d'Orange.

MODE D'EMPLOI

CONSEILS AUX UTILISATEURS



- Utilisation pour les jardins, espaces verts, plantes, fleurs...
- L'utilisation sur les potagers est déconseillée.
- Mélanger le compost à la terre (ne pas utiliser pur) et ne pas dépasser la dose prescrite : **1 poignée de compost pour 5 poignées de terre.**
- Ne pas épandre trop tôt en été si aucune culture n'est mise en place dans un court délai.
- Limiter les apports avant l'hiver si aucune culture n'est présente pour limiter les lessivages hivernaux.
- Limiter les apports en début d'hiver compte tenu des faibles activités biologiques dans les sols et des conditions hydriques défavorables.
- Attendre un bon ressuyage des sols au printemps pour limiter l'impact des engins sur la structure du sol.

DÉLAIS A RESPECTER

Pour une utilisation sur herbages ou cultures fourragères, respecter impérativement 3 semaines avant la remise à l'herbe ou la récolte des cultures fourragères.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE ET MANIPULATION

- Pour un stockage vrac, ne pas dépasser 3 mètres de hauteur et ne pas stocker un volume supérieur à 200 m^3 en bout de champ.
- Se laver les mains après usage.
- Tenir hors de portée des enfants.